

Fiche de poste :
Chargé(e) de mission auprès du pôle scientifique

Groupement d'intérêt public Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice

(Issu de la fusion de l'IHEJ et du GIP MRDJ)

- **Poste à pourvoir** immédiatement.

- **Localisation** : au sein des locaux du ministère de la Justice, 35, rue de la Gare, 75019 PARIS ; puis à partir de l'été 2022 dans les locaux du nouveau GIP 47 bis, rue des Vinaigriers à Paris, 10^{ème}.

- poste ouvert par mise à disposition du Conseil constitutionnel auprès de l'institut, pour une durée de trois ans :

- par voie de détachement aux agents des trois fonctions publiques (Etat, territoriale, hospitalière) de catégorie A ;
- aux contractuels titulaires d'un diplôme de Master 2 en droit ou en sciences sociales.

I - Missions et organisation du service

La création de ce futur GIP répond à la volonté des membres de deux structures actuelles – décrites ci-dessous – de renforcer considérablement la capacité d'analyse prospective et de recherche dans tous les domaines du droit et de la justice. Une mission de préfiguration a été menée tout au long de l'année 2021 pour permettre le renforcement des moyens du futur GIP (élargissement du nombre de membres et augmentation de leurs contributions) afin de permettre l'opérationnalité du GIP dès le 1^{er} janvier 2022.

Le futur GIP sera issu de deux organismes existants :

- L'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ) créé en 1991 sous la forme associative dans le cadre d'un fort partenariat avec l'École nationale de la magistrature (ENM). L'association est présidée à tour de rôle par les quatre chefs des cours faïtières françaises. Elle a pour but de développer au plan interne comme aux niveaux international et européen, les échanges entre les professionnels du droit, les chercheurs et les universitaires afin de promouvoir la réflexion et la recherche sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice et de contribuer au développement des valeurs de la justice. Son action concerne les juridictions constitutionnelle, judiciaires, administratives et financières. A cet effet, l'IHEJ :
 - réalise chaque année plusieurs séminaires, colloques et missions d'études regroupant des praticiens du droit, des chercheurs, des universitaires et des professionnels de secteurs autres que le secteur juridique ou judiciaire ;
 - accueille des professionnels de la justice de haut niveau et des universitaires de tous pays dans le cadre de « résidences » ;

- initie ou contribue à des travaux d'analyse sur tous les domaines du droit et de la justice.
- La Mission de recherche Droit et Justice est un groupement d'intérêt public (GIP) créé à l'initiative conjointe du ministère de la Justice et du CNRS par un arrêté du 11 février 1994. Sont membres fondateurs du GIP Mission de recherche Droit et Justice, avec voix délibérative à l'Assemblée générale : le ministère de la Justice, le Centre national de la recherche scientifique, l'École nationale de la magistrature, le Conseil national des barreaux et le Conseil supérieur du notariat. La convention instituant le GIP lui fixe pour objectif général la constitution d'un potentiel de recherche mobilisable sur l'ensemble des questions intéressant la justice et le droit, quel que soit le champ disciplinaire concerné. A cette fin, la Mission :
- définit, évalue, finance et coordonne des programmes de recherche sur le droit et la justice ;
 - identifie et soutient les équipes de recherche susceptibles de jouer un rôle important dans ces champs d'activité ;
 - favorise les échanges entre le monde judiciaire et le monde académique (universitaires et chercheurs) ;
 - promeut les résultats des recherches financées, notamment auprès des professionnels de la justice.

Le futur GIP sera chargé de reprendre les activités existantes de chaque structure et de développer plus particulièrement sa fonction d'analyse prospective, son rayonnement européen et international et l'implication de toutes les composantes de la société dans ses travaux.

Les activités du futur GIP concerneront principalement :

- le financement de recherches ou de travaux d'analyse plus ciblés, par le recours à la procédure d'appel d'offres ou l'examen de projets spontanés ;
- l'organisation d'une veille exploratoire et prospective sur les recherches, réflexions, pratiques professionnelles et politiques publiques susceptibles d'intéresser le droit et la justice et l'animation d'un réseau d'expert.es et de correspondant.es ;
- l'accueil de professionnels et de chercheurs en résidence en vue de contribuer directement aux travaux du groupement ou de mettre en œuvre certaines de ses activités ;
- la publication, la valorisation et la communication de l'ensemble des travaux de recherches et autres que le groupement aura initiés ou soutenus ;
- le développement de fonds documentaires originaux, en lien avec les bibliothèques et centres de ressources de ses membres.

L'Institut présidé par les chefs des cours faïtières, à tour de rôle, réunit à titre de contributeurs principaux le ministère de la Justice et le CNRS, puis, les organisations professionnelles représentant les avocats, les notaires, les commissaires de justice, les juges consulaires, les greffiers des tribunaux de commerce et la justice prud'homale. En outre, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la Caisse des dépôts.

Le GIP accueillera dès 2022 entre 20 et 25 agents – une montée en charge progressive est prévue sur trois années –, mis à disposition ou salariés. L'organigramme du GIP distinguera une équipe de direction, une équipe scientifique (la plus importante en nombre), un pôle chargé de la veille et des ressources, une équipe administrative et financière et une équipe chargée de la valorisation et de la communication.

II - Description du poste

Le ou la chargé(e) de mission auprès du pôle scientifique sera chargé des missions suivantes :

1. Préparation et organisation des réunions du **conseil scientifique** (CS) (actuellement trois réunions annuelles en mars, juin et octobre) :
 - a. Préparation de l'ordre du jour et des documents de travail (tableaux des demandes de financement, liste des présents, etc.) ;
 - b. Envoi de la convocation, suivi des réponses et assistance au ou à la président(e) du CS ;
 - c. Accueil en présentiel et supervision de la réservation de la salle et mise en place de la connexion à distance ;
 - d. Suivi de la réunion et rédaction du projet de procès-verbal ;
 - e. Rédaction des projets de lettre aux chercheurs.
2. Préparation et organisation des travaux des **comités d'évaluation ad hoc et autres groupes de travail scientifiques** : mêmes activités
3. Suivi des réunions des **membres** du CS, des comités d'évaluation *ad hoc* et autres groupes de travail scientifiques : dossiers d'accueil, frais de mission (en lien avec le pôle administratif et financier), propositions relatives aux nominations des membres et suivi de leurs mandats.
4. **Travail scientifique préparatoire** : l'intéressé(e) aura la charge de préparer les réunions de suivi scientifique et les réunions de coordination des activités du programme, ainsi que des appels à projet de recherche et notamment :
 - a. Participation à la conception des réunions : choix des participants, analyse des thèmes et organisation des problématiques, etc. et organisation des réunions et gestion des participants.
 - b. Rédaction des documents préparatoires (notes de cadrage, bibliographie ou présentation de ressources, ordre du jour, etc.) et des comptes rendus.
5. **Gestion des Prix Carbonnier et Vendôme** : créés en 2005 et 2007, les Prix délivrés par le GIP contribuent à son rayonnement et sa notoriété. La réunion des jurys, le choix des membres, la réception des candidatures par le biais de la future plate-forme web, l'organisation des échanges, ainsi que les liens avec les candidats seront administrés par le ou la chargé(e) de mission. En lien avec le pôle communication et valorisation, il-elle organisera les cérémonies de remise des Prix et la diffusion des thèses.
6. En lien avec le pôle communication et valorisation, **proposition et suivi de la diffusion** des rapports et des autres publications scientifiques : identification des personnes et services susceptibles d'être intéressés selon les thèmes et types de publication, diffusion sous les différents formats : envois papier et électronique, mise en ligne sur les sites spécialisés, etc.
7. En outre, l'intéressé(e) sera chargé(e) de suivre le déploiement de la **nouvelle plate-forme web** destinée à permettre aux chercheurs et candidats aux Prix Carbonnier et Vendôme de déposer leurs projets ou candidatures par internet. La plate-forme permettra également un meilleur suivi de la part de l'équipe scientifique. Un cahier des charges a été établi courant 2021 et doit donner lieu à la programmation et l'installation en 2022. Le ou la chargé(e) de mission accompagnera ce déploiement.
8. Conception ou suivi et mise à jour des **outils de pilotage des activités scientifiques** : tableaux de bord, tableau des recherches en cours et publiées

III - Compétences requises

Compétences :

- Bonne connaissance du champ et du milieu professionnel lié aux domaines d'intervention du GIP ;
- Excellentes qualités rédactionnelles ;
- Langues étrangères.

Profil et qualités souhaitées :

- Bac + 5 (Master 2 ou diplôme équivalent) en droit ou en sciences sociales + intérêt ou expérience confirmée dans le(s) secteur(s) lié(s) au programme ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques usuels (Pack Office) et des outils spécifiques de veille scientifique, de recherche bibliographique et de gestion de projet.
- Grande capacité d'organisation et de réactivité ;
- Rigueur et fiabilité ;
- Discrétion et adaptabilité.

Renseignements et candidatures

Personnes à contacter :

Madame Valérie SAGANT

Directrice du GIP IERDJ

Téléphone : 06 33 12 01 73 / valerie.sagant@justice.gouv.fr

Monsieur Harold EPINEUSE

Directeur adjoint, chargé de la coordination des programmes

Téléphone : 06 51 37 78 61 / harold.epineuse@gip-ierdj.fr